

**CONCOURS PHOTO « Les beaux des Hauts de Vallières »
RÈGLEMENT**

Du 15 juin au 15 septembre 2022

Le conseil citoyen des Hauts de Vallières organise un concours de photographies du quartier des Hauts de Vallières « **Les beaux des Hauts de Vallières** ». Ce concours, ouvert à tous, est une invitation à poser un regard attentif sur le quartier. Ainsi la valorisation des clichés contribuera à communiquer sur le quartier.

Les photos sont à envoyées du 15 juin au 15 septembre inclus. Les gagnants seront contactés par téléphone entre le 19 et le 30 septembre 2022.

20 photos lauréates seront valorisées au travers d'une exposition. Elles seront sélectionnées par un jury composé d'acteurs locaux et d'habitants sur la base de leur pertinence, leur qualité photographique et leur adéquation au thème. Les photographies permettront ensuite de construire **une exposition, pouvant devenir itinérante, qui participera à la promotion du quartier.**

Les noms des gagnants seront également annoncés lors du festival « Le Gout des Autres » qui aura lieu les 1^{er} et 2 octobre 2022. Durant les 2 jours du festival, le public sera invité à visiter l'exposition et à voter pour leur photo préférée, qui recevra le prix « Coup de Cœur ».

Pour tout renseignement : Zakaria Bacha, COJEP - 07 72 88 32 53, zbacha@cojepmoselle.org

ENVOI ET INSCRIPTION

Les participants doivent remplir le bulletin de participation ci-dessous et le retourner avec les photos par mail avec comme sujet « Concours Photo Hauts de Vallières - Nom Prénom » à l'adresse : zbacha@cojepmoselle.org

Vous pouvez également venir les déposer ou prendre contact avec les associations du quartier :

- CPN Coquelicot – Billy 06.56.80.56.24,
- Intemporelle – Cyril 06.23.98.30.49,
- CMSEA, équipe de prévention - Myriam 06.04.59.54.03

MODALITES DE PARTICIPATION

Chaque participant pourra présenter au maximum 3 photographies. Il devra également respecter les modalités suivantes :

- La photographie doit être prise dans le quartier des Hauts de Vallières (**voir secteur concerné sur le plan en annexe**).
- La photo pourra être représentative de la faune, de la flore ou encore d'un paysage typique. La présence humaine est acceptée à condition qu'aucun visage ne soit reconnaissable ou autorisation avec droit à l'image.

- **Les photos doivent être obligatoirement accompagnées du bulletin d'inscription dûment rempli pour valider la participation.** Participer au concours implique l'acceptation du règlement.
- Poids : les fichiers très lourds peuvent être envoyés par un service de transfert de fichiers.
- Format : les photographies seront envoyées au format JPEG. (.jpg, .jpeg, .JPG, .JPEG). Les formats portraits, paysages, carrées et panoramiques sont acceptés. Le format de l'impression des photographies sélectionnées sera adapté suivant la qualité de la photo.
- Les photos prises au cours des 10 dernières années sont acceptées (2012-2022).
- **Nom des fichiers : chaque fichier de photo devra être ainsi nommé : « NOM_prénom_titrephoto.jpeg »**
- Retouches : Les photographies ne doivent pas comporter d'inscriptions rajoutées (signature, titre, marques, bordures...). Seule une légère retouche est autorisée sur les photos : balance des couleurs, luminosité/contraste, accentuation. Ces réglages ne doivent pas tromper le spectateur ni donner une fausse image des réalités du quartier.

DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES

Dans le cadre de la promotion par l'association COJEP et le conseil citoyen des Hauts de Vallières, les participants choisissent en cochant dans leur bulletin de participation de céder ou non gracieusement les droits d'exploitation de leurs photographies. En conséquence, les participants qui cèdent leurs droits d'exploitation autorisent l'association COJEP et le conseil citoyen des Hauts de Vallières à utiliser leurs photographies pour ses besoins en communication pour valoriser le quartier. La publication de ces photos sera uniquement à but non lucratif. Le nom de l'auteur y figurera obligatoirement.

Aucune autre utilisation ne sera faite sans l'accord préalable et écrit du photographe.

CONCOURS PHOTO Les beaux des Hauts de Vallières
BULLETIN DE PARTICIPATION

A remplir et retourner par mail en pièce jointe avec la ou les photographies jusqu'au 15 septembre 2022 : zbacha@cojepmoselle.org

La participation au concours sous-entend l'acceptation du règlement dans son intégralité.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Mail :

Téléphone :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Nombre total de photographies présentées (3 maximum) :

Engagements obligatoires :

☐ Je certifie que je suis l'unique auteur et ayant droit des photographies jointes pour la participation à ce concours.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepte les conditions.

☐ Je cède gracieusement à l'association COJEP et le conseil citoyen des Hauts de Vallières les droits de reproduction de mes photographies si elles sont lauréates dans le cadre de la promotion du concours. Mon nom figurera sur toutes les photos présentées et utilisées, si pseudonyme, préciser :

☐ Si je suis mineur, je joins mon attestation parentale remplie et signée par mes parents ou mon représentant légal.

Date :

Signature :

CONCOURS PHOTO « Les beaux des Hauts de Vallières »

INFORMATIONS DES PHOTOGRAPHIES (*facultatif*)

Photographie 1

Date de prise de vue :

Lieu où la photo a été prise :

Pourquoi j'ai choisi ce lieu :

Titre de la photographie :

Légende et descriptif détaillé (conditions de prise de vue, ...) :

Photographie 2

Date de prise de vue :

Lieu où la photo a été prise :

Pourquoi j'ai choisi ce lieu :

Titre de la photographie :

Légende et descriptif détaillé (conditions de prise de vue, ...) :

Photographie 3

Date de prise de vue :

Lieu où la photo a été prise :

Pourquoi j'ai choisi ce lieu :

Titre de la photographie :

Légende et descriptif détaillé (conditions de prise de vue, ...) :

CONCOURS PHOTO « Les beaux des Hauts de Vallières »

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur (NOM, Prénom) :

résidant à : (adresse complète)

Code postal : Ville :

Pays :

Téléphone :

Mail :

autorise ma fille, mon fils,

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

à participer au concours photo 2022 de l'association Titè-ONF.

Date :

Fait à :

Signature des parents ou du tuteur légal :

QUARTIER PRIORITAIRE : Hauts de Vallières

